



Établissement d'accueil et accompagnement vers l'autonomie pour mineurs isolés étrangers d'Arras

Protection des mineurs isolés étrangers
64 boulevard Carnot - 62000 ARRAS

Description des missions de la structure

L'établissement d'Arras a pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil départemental du Pas-de-Calais, à travers un hébergement et un suivi socio-éducatif. Il assure le suivi des jeunes après leur sortie du dispositif ainsi que le suivi en externe de jeunes pris en charge au sein d'autres foyers du département.

Date d'ouverture

Novembre 2014

Nombre de places

40

Activité de l'établissement en 2017

La structure a vu sa capacité augmenter de 10 places en juillet. L'équipe a été renforcée par l'arrivée de nouveaux salariés. Enfin, de nouveaux jeunes ont été accueillis via la Maison d'accueil et la mise à l'abri.

Événement majeur de l'année

La structure a mis en place un partenariat avec l'association Down up et la radio PFM.

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **29** jeunes sont entrés dans le dispositif.
- ▶ **69** jeunes ont été suivis.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis dans l'année : **598** jours.
- ▶ **15,86** ans : âge moyen des jeunes à leur admission.
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge : **Afghanistan, Soudan, Mali, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry.**
- ▶ Répartition par sexe : **uniquement des garçons.**
- ▶ **24** demandes d'asile ont été déposées.
- ▶ **11** titres de séjour ont été délivrés.
- ▶ **26** jeunes ont bénéficié de la classe interne.
- ▶ **31** jeunes ont été scolarisés auprès de l'Éducation nationale.
- ▶ **3** jeunes ont conclu un contrat d'apprentissage.
- ▶ **11** contrats jeunes majeurs ont été obtenus.